

Sommaire

État Civil / Agence postale / Infos	page 2
On vous aide !	page 3
Conseil Municipal	page 4
Projets et Travaux	page 5
Syndicat de l'eau potable	page 5
Communauté de communes	page 6
Camping / Bibliothèque	page 7
Marché de producteurs	page 8
La page des écoles	page 9
Du côté de chez Gaston / ADMR	page 10
Le cahier des Assoc'	pages 11 à 16
Sécurité civile	page 17
Histoire locale	page 18
Saint-Vincent 2026	page 19
Calendrier de collecte des déchets	page 20



Editorial

C'est avec un plaisir sincère que nous nous sommes réunis pour la cérémonie des vœux de la municipalité le vendredi 12 janvier.

Cette petite cérémonie est notamment l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants, qu'ils aient emménagé sur la commune en 2023 et qu'ils y soient nés. 12 naissances ont été enregistrées dont la moitié sur les deux derniers mois de l'année. On espère que cette dynamique va perdurer.

Avant de passer aux vœux, je souhaite remercier les forces vives de notre commune :

Les agents municipaux qui s'attachent au quotidien à vous apporter le meilleur service public possible, que ce soit au secrétariat de mairie ou à l'agence postale, auprès des enfants des écoles et dans l'entretien de la commune. Je pense également aux bénévoles de la bibliothèque.

Autres garants du service public, les gendarmes et les pompiers que je salue pour leur dévouement tous les jours de l'année, de jour comme de nuit. J'y associe les professionnels de santé qui sont si précieux en ces temps d'hiver !

Je remercie chaleureusement toutes les associations qui œuvrent pour vous divertir en vous proposant des activités et des manifestations tout au long de l'année. N'hésitez pas à les rejoindre !

Je remercie enfin toutes les entreprises qui participent au dynamisme de notre commune.

A toutes et à tous, les membres du Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons une très bonne année 2024. Qu'elle vous apporte la réussite dans vos projets, le bonheur dans vos familles et surtout la santé pour vous et vos proches.

Le Maire, Chantal ROYER

Retrouvez ce bulletin ainsi que de nombreuses informations municipales sur :

<https://www.mairie-ligny-le-chatel-89.fr/>

[l'application Panneau Pocket](#)

[Facebook](#)

Ouverture du secrétariat de mairie :

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18h sauf le lundi après-midi et le jeudi après-midi

Tél. 03.86.47.41.20 | Fax 03.86.47.44.02 | courriel : mairie.lignylechatel@orange.fr

Site internet : mairie-ligny-le-chatel-89.fr

Naissances

Eden, Hubert, Gérard DURVILLE	le 20 août
Hanaë, Andrée IFIRES HAVET	le 13 septembre
Rhéane TRÉCHAUD	le 30 septembre
Ambroise, Christian, Didier PICQ	le 4 novembre
Lyse BRUN	le 7 novembre
Enzo, Alain, Frédéric DESPOID BIZARION	le 21 novembre
Yasmin DOS SANTOS BARBOSA	le 29 novembre
Prune BAROCHE DAUVISSAT	le 23 décembre

Mariages

Agathe, Marie, Béatrice RAIMBAULT et Tony, Greg BAUDOT	le 29 juillet
Amandine BRUIET et Jason, François, Roger BLASI	le 9 septembre
Aline, Yvonne, Cécile LAURENT et Yoann, Ludovic, Joël SANGLEBOEUF	le 23 septembre

État-Civil 2023

de juillet à décembre

Décès

Modest, Nikolaïevitch GRAN*	le 29 juillet
Colette, Emilienne RAYNAUD veuve GUYOT	le 5 août
Michel, Charles PERRIOT	le 13 août
Odette, Jeannine GINESTET veuve POURON	le 26 août
Elie RENNER	le 1 ^{er} septembre
Monique, Lucienne PERRET veuve BERTON*	le 3 septembre
Régine CHANTIER veuve BUSSIERE*	le 7 septembre
Jacques, Jean-Pierre DOLÉANS	le 25 septembre
Annie, Françoise DVORSKY veuve MONJAUX	le 20 octobre
Jacqueline THOMAS veuve COMBE	le 23 octobre
Françoise VILLETARD vve DAPREMONT	le 28 novembre
Bernard, Gustave FOYNAT*	le 29 novembre
James DARLOT*	le 6 décembre
Julie CARLIER épouse CROCHOT	le 7 décembre
Gisèle FUGERE veuve BEAU	le 14 décembre

*maison de retraite

Agence postale

23 rue du Carrouge - 03.86.48.98.72

Horaires :

Du lundi au jeudi de 14h15 à 17h15

Le vendredi de 14h15 à 18h15

La levée du courrier : 15 h 15



SERVICES POSTAUX :

- Tout affranchissement manuel lettres et colis,
- Vente de timbres courants, d'enveloppes Prêt-à-Poster,
- Vente d'emballages dont prêt à expédier
- Dépôt des objets recommandés et colis
- Retrait d'objets en instance (délai de garde 15 jours)

CONTRATS :

- Contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier et abonnement mobilité.

SERVICES FINANCIERS ET PRESTATIONS ASSOCIEES :

- Versement ou retrait d'espèces sur compte courant ou compte d'épargne jusqu'à 500 € sur une période de 7 jours.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

- ♦ La carte délivrée à un mineur est valable **10 ans** et reste valable après sa majorité.
- ♦ La carte délivrée à un majeur :
 - les cartes délivrées **avant 2014**, sont désormais valables **15 ans** (ex. carte délivrée en 2012 valable jusqu'en 2027).
 - les cartes délivrées **après 2014** : les anciens modèles (plastifiée bleue) sont valables **15 ans**, les nouveaux modèles (comme ci-dessous) sont valables **10 ans**.



1. Je réalise ma pré-demande sur www.ants.gouv.fr

- je prends note des justificatifs à fournir et du numéro de ma pré-demande



2. Je prends rendez-vous en ligne dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil (Chablis, Saint-Florentin, Seignelay, Tonnerre...)

- je rassemble les pièces justificatives



3. Les jour et heure de mon rendez-vous, je me présente à la mairie

- je fournis mon numéro d'enregistrement et mes pièces justificatives



4. Quand je reçois le SMS qui m'informe que ma carte est prête, je retire ma nouvelle carte à la même mairie.

- Attention, il peut être nécessaire de reprendre rendez-vous, demandez à l'agent qui vous accueille



On vous aide !

Dans de nombreux domaines, il existe des organismes bénévoles, reconnus et dignes de confiance qui peuvent vous aider. N'hésitez pas à les contacter et à leur faire part de vos problèmes, ils sont là pour ça. Vous n'êtes pas seuls !



L'association **ADAVIRS** apporte, **gratuitement et de manière confidentielle**, une aide à toute victime d'une infraction à caractère pénal.

Exemples non limitatifs : Violences conjugales ou intrafamiliales, agression, harcèlement, injures, menaces, discrimination, vol, escroquerie, dégradations, accidents de la circulation...

Une écoute privilégiée, un soutien psychologique, une information sur ses droits et un accompagnement social (démarches médicales, administratives...), parfois un accompagnement à l'audience.

03.86.51.66.14

francevictimes89.adavirs@gmail.com



Agence Départementale
d'Information sur le
Logement

Un outil au service du public et des acteurs de l'habitat pour répondre à toutes les questions sur le **LOGEMENT**. Des informations sur les aspects **juridiques, financiers, et fiscaux** données **gratuitement**, et en toute **indépendance**.
Permanences sur rendez-vous

Salle annexe de la mairie

03 86 72 16 16

www.adil89.org

contact@adil89.org



Les assistantes sociales de notre secteur
vous reçoivent

Vous pouvez les joindre au

en mairie sur rendez-vous

03.86.49.58.00.



Le Camion du Cœur vient

Nous vous demanderons vos justificatifs de revenus, CAF, RSA etc., ainsi que votre loyer ou vos emprunts immobiliers.

Il est conseillé d'être inscrit pour être servi.

sur le parking du grand lavoir

Un mercredi sur deux de 14 h 30 à 15 h 10

17 et 31 janvier, 14 et 28 février

Vous pouvez nous contacter au 06 74 70 88 52

France Services

Proche de vous au quotidien

L'Espace France Services est accessible à tous. Il servira de relais entre vous et les administrations partenaires, et vous accompagnera dans vos démarches administratives. Il s'agit d'un service gratuit, confidentiel et sans rendez-vous.



A **Ligny-le-Châtel** (parking de la maison de santé) :

→ le lundi 22 janvier de 13h30 à 16h30

→ le lundi 26 février de 13h30 à 16h30

➤ Renseignements au 07.62.37.05.99

Autres permanences à Pontigny (14/2 matin) et
Montigny-la-Resle (16/2 après-midi)

ESPACE FRANCE SERVICES

A **Seignelay** :

→ mardi au vendredi 9h à 12h et de 14h à 18h

→ samedi de 9h30 à 12h

➤ Renseignements au 03.86.31.08.17

A **Saint-Florentin** :

→ lundi au vendredi 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15

➤ Renseignements au 03.86.35.31.08

Autres lieux sur : www.ecologie.gouv.fr/france-services



santé
famille
retraite
services



Conseil Municipal

Vous trouverez dans cette rubrique les principaux points débattus lors des séances du Conseil Municipal
Les comptes rendus complets sont disponibles en mairie ou sur le site internet : www.mairie-ligny-le-chatel-89.fr

Tarif des salles des fêtes : Le Conseil décide d'actualiser le tarif des locations :

Séance du 10 juillet 2023

	Salle de Ligny		Salle de Lordonnois		Salle des Prés-du-Bois	
	1 jour	2 jours	1 jour	2 jours	1 jour	2 jours
Habitants de la commune	230 €	300 €	150 €	200 €	120 €	170 €
Habitants extérieurs	300 €	400 €	220 €	280 €	180 €	250 €

Le Conseil maintient la gratuité pour les associations communales mais supprime la remise de 50 % pour les vins d'honneur.

Travaux : Le Conseil sollicite l'aide du SDEY pour donner une suite au diagnostic énergétique de la salle des fêtes.

Personnel : Le Conseil décide de recruter une apprentie en CAP Accompagnant éducatif petite enfance pour un an. Afin de compléter le temps de travail effectué à l'école et à l'accueil périscolaire, cette apprentie sera également mise à disposition payante de la Communauté de Communes Chablis, Villages et Terroirs, pour travailler au centre de loisirs.

Sinistre relatif aux canalisations du groupe scolaire

Séance du 14 septembre 2023

Des dysfonctionnements ont été constatés au niveau des évacuations des eaux usées. Après expertise, les travaux pour remédier à ces désordres ont été chiffrés et l'assurance Dommages-Ouvrages propose de les prendre en charge en intégralité pour un montant de 31 992,95 €. Le Conseil accepte cette indemnisation et engage les travaux.

Fixation du montant de la redevance d'occupation du domaine public pour le distributeur à pain à Lordonnois

La commune dispose, à Lordonnois, d'une plate-forme où est implanté un distributeur actuellement alimenté par l'artisan boulanger de Neuvy-Sautour. Le Conseil fixe à 50 € par an le montant de la redevance d'occupation du domaine public.

URBANISME - Projet de convention de mise à disposition d'un terrain à EDF Renouvelables

Dans le cadre du projet de construction d'un parc photovoltaïque sur la route de Chéu, certaines zones humides présentes sur le site seront impactées par le projet. Pour compenser cet impact, EDF Renouvelables projette de créer une zone humide sur un autre terrain relativement proche. La commune dispose de la parcelle C736 qui correspond au besoin. Le Conseil accepte de louer cette parcelle C 736 à EDF Renouvelables pour 30 ans au prix de 1000 € / hectare.

Projet d'achat de la parcelle AO 148

Dans le cadre du projet d'aménagement des abords du bief, le Conseil accepte d'acquérir la parcelle AO 148 pour 17 m².

Inscription au programme « Villages d'Avenir »

« Pour aider les communes et intercommunalités rurales à porter les projets qui répondent aux besoins quotidiens de leurs habitants, France Ruralité prévoit la mise en œuvre d'un programme d'ingénierie dédié, intitulé « Villages d'Avenir » ». Il s'agit du recrutement par l'Etat d'un ou deux chefs de projets qui accompagneront les communes volontaires dans leur programme pluriannuel de projets. Il mobilisera l'ingénierie nécessaire à la définition du projet, identifiera les moyens de financement possibles, préparera la rédaction du cahier des charges et la passation des marchés publics et suivra la réalisation des projets, en lien avec l'assistant à maîtrise d'ouvrage. Le Conseil décide de s'inscrire à ce programme.

Renouvellement Contrat de balayage des rues 2024-2026

Séance du 9 novembre 2023

Le Conseil accepte l'offre de l'entreprise MANSANTI pour un prix de 1 690,00 € HT par passage sur une durée de 3 ans.

Tarif Jardin du Souvenir

Le Conseil précise le tarif : Dispersion des cendres : gratuité ; pose d'une plaque sur le lutrin (pour 30 ans) : 150 €.

Urbanisme - convention d'occupation du domaine public pour l'installation d'un relais de télécommunications

Le Conseil accepte la convention pour l'installation d'un relais à l'ancien camp de Chéu pour une redevance de 4 500 € / an.

Devis pour le changement du câble du clapet du barrage de l'écluse

Le Conseil accepte le devis pour le changement du câble du clapet du barrage de l'écluse, qui s'élève à 29 990 € HT. Le barrage étant propriété des deux communes Ligny-le-Châtel et Pontigny, cette dépense est à partager à parts égales.

Urbanisme - mise à jour du tableau de la voirie communale

Séance du 12 décembre 2023

Le Conseil met le tableau à jour en ajoutant les voies suivantes : avenue de Chablis, chemin de Colmière, rue de la Maladière, passage du Midi ainsi que les rues des Prés et rue de la Fontaine, aux Prés-du-Bois.



Projets et Travaux

Aménagement Rue Guy Dupas

TERMINÉ

Afin de remédier aux problèmes de vitesse des véhicules et de stationnement, **la rue Guy Dupas a été mise en sens unique** à titre expérimental. Un mois a suffi pour valider cet aménagement.

Par ailleurs, **6 places de stationnement supplémentaires** ont été créées et leur implantation génère désormais des chicanes visant à faire ralentir les usagers.

La prochaine étape sera de refaire le revêtement de la chaussée et les trottoirs.

Installation hydroélectrique sur le bief

PROJET

Le site de l'ancienne scierie dont les travaux ont été inaugurés le 30 septembre, comprend une turbine centenaire mais qui tourne encore « comme une horloge ». Avec l'aide de l'association ADERA (association spécialisée et partenaire de l'ADEME), le conseil a lancé une consultation pour la réalisation d'une étude de faisabilité, visant à savoir si il est intéressant et rentable de produire de l'électricité à partir de la force de l'eau du bief.

La proposition du bureau d'étude Jacquet et Chatillon a été retenue pour un montant de 11 600 € subventionnable à 70 % par l'ADEME. L'étude sera réalisée sur le premier semestre 2024.

Les projets 2024 ne sont encore finalisés mais des travaux sont déjà engagés :

- la réfection des sanitaires hommes du camping (après ceux des femmes en 2023)
- la réfection des sanitaires de la salle des fêtes de Ligny (après ceux des femmes en 2021)

...

PROJET



S.I.A.E.P. Du Moulin des Fées

*Syndicat en charge du captage, du traitement
et de la distribution de l'eau potable*

Comme vous le savez sans doute, la consommation de l'eau du robinet a été fortement déconseillée aux enfants en bas âge et aux femmes enceintes. Le syndicat a en effet subi une avarie sur une de ses installations, ce qui a augmenté le taux de nitrates dans l'eau distribuée. Voici quelques explications.

Le nitrate est une substance chimique naturelle qui entre dans le cycle de l'azote. Il est présent à l'état naturel partout dans l'environnement. Les eaux souterraines en sont composées à de faibles taux. Toutefois, leur taux peut être augmenté par plusieurs facteurs notamment par les engrais ou la décomposition de matières végétales.

Un taux trop élevé dans l'eau du robinet peut être néfaste pour la santé en cas de consommation régulière et durable, notamment pour les nourrissons et les femmes enceintes. Le taux maximal réglementaire est de 50 mg/L.

La source du Moulin des Fées présente un taux de nitrates moyen des eaux avant traitement d'environ **65 mg/L** (mais qui varie entre 55 et 80 au cours des saisons).

C'est pourquoi, **le Syndicat du Moulin des Fées est équipé d'une unité de dénitrification** qui permet, par un système de filtration active (une roche volcanique sert de support à des bactéries qui consomment les nitrates) de diviser par deux le taux de nitrates dans l'eau. **Le taux de nitrates de**

l'eau distribuée est donc en moyenne autour de 35 mg/L.

Or **la structure en béton de cette unité de traitement a fissuré** durant l'été. Il a fallu diagnostiquer l'avarie, envisager une réparation efficace et durable, inscrire cette dépense au budget et commander l'intervention.

Les techniciens sont intervenus courant décembre. Ils ont évacué la roche qui était dans la cuve et réparé la fissure. Fin décembre ils ont vérifié l'étanchéité avant de remettre la roche. Début janvier, ils ont remis de l'eau dans la cuve et attendu que les bactéries s'y redéveloppent suffisamment pour filtrer les nitrates de l'eau.

Fin janvier, après un contrôle par une analyse, l'eau sera remise en circulation par cette unité et **l'eau distribuée au robinet sera de nouveau consommable par tous.**

Le syndicat présente ses excuses pour le désagrément consécutif à cette avarie.

Vous trouverez ci-dessous une synthèse des décisions prises lors du dernier semestre. Les comptes-rendus complets des séances du Conseil Communautaire sont disponibles sur le site internet de la 3CVT : <https://www.3cvt.fr/publications/>

FINANCES

Attribution de fonds de concours (25 000 € par commune) :

Vermenton – Acquisition mobil-homes camping – 18 419 €
Beines – Rénovation de la salle multiculturelle – 25 000 €
Prégilbert – Equipement numérique salle des fêtes – 2 677 €
Venouse – Jeux d'enfants parc – 1 100 €
Lichères – Acquisition mobilier création bibliothèque – 858 €
Carisey – Acquisition vitrine de boulangerie – 5 600 €

Subvention d'investissement aux associations :

Tennis de table de Varennes—Achat d'une table - 1 000 €

Renouvellement d'une ligne de trésorerie de 700 000 €

Modalités de refacturation des agents et du matériel mis à disposition des communes

Adhésion à un groupement de commandes pour l'achat d'énergies et de services en matière d'efficacité énergétique sur le périmètre de la région Bourgogne-Franche-Comté

RESSOURCES HUMAINES

Création de postes permanents

- 1 technicien territorial à temps complet.
- 1 assistant de ressources humaines à temps complet (anc. 17/35°)
- 2 adjoints administratifs à 24/35° (Maison France Service Chablis)
- 1 adjoint technique territorial à temps complet

ECONOMIE

Identification des zones d'activité économique sur le territoire

Vente d'une parcelle d'une contenance total de 1 092 m²

Acquisition d'un terrain sur la ZAE de Deux-Rivières pour l'implantation des locaux techniques Sud

Diagnostic archéologique - ZAE de Maligny

SANTÉ

Approbation du Contrat Local de Santé

ENFANCE-JEUNESSE

Validation de l'appel à projet « Grandir en milieu rural »

Acquisition d'une parcelle sur la commune de Deux-Rivières

Rapport d'activité de la délégation de service public 2022 : Crèches et centre de loisirs

Demande de subvention pour l'école de musique et de danse et de l'école multisports

Attribution de la délégation de service public pour les crèches de Chablis et Pontigny

Attribution de la délégation de service public pour l'extrascolaire et périscolaire du Vermentonnais.

DECHETS

Demande de subvention pour l'application des dispositions liées aux biodéchets

MOBILITE

Sollicitation d'une subvention du dispositif « Fonds vert »

Modification du tarif d'utilisation du service—Transport à la demande LUCY

TOURISME

Avenant à la convention d'objectifs et de moyens liant la 3CVT à la SPL Office de tourisme.

Demande de subvention pour la halte nautique Bazarnes-Cravant

TECHNIQUE

Station d'épuration de Maligny : Validation de la mission d'études géotechniques et demande de subvention

Assainissement collectif et non collectif : Rapport sur le prix et la qualité du service 2022

Réhabilitation du réseau assainissement de Carisey : Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage

Opération rue Martin et du tour de ville (Vermenton) : Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage au profit de la Commune

Gestion des Déchets

REUNION PUBLIQUE

Lundi 26 février à 18h

Salle des fêtes de Ligny-le-Châtel

Pour répondre aux interrogations bien légitimes concernant le tri des biodéchets, obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2024, le service déchets de la Communauté de Communes viendra à votre rencontre. Les autres aspects de la gestion des déchets pourront être abordés.

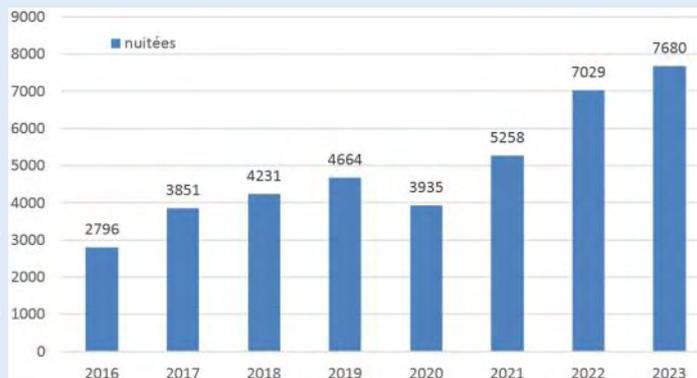


Camping de la Noue-Marrou**

Une fréquentation record !

Comme nous l'avons escompté dans le dernier numéro du bulletin, le camping a battu son record de fréquentation pour la troisième année consécutive. 7 680 nuitées ont été enregistrées soit une augmentation de 9,23 % par rapport à 2022.

La hausse de fréquentation est due aux touristes français, 3 fois plus nombreux qu'il y a 4 ans (984 en 2019 à 3004 en 2023). La nationalité la plus présente reste celle des Néerlandais (42% des nuitées en 2023).



Une ambiance toujours aussi conviviale !

Cette année, Nicolas, l'hôte d'accueil du camping a proposé aux touristes musiciens d'ambiancer quelques soirées. Il y a eu une soirée piano, une autre avec une guitariste et bien sûr des refrains repris par tous. Malgré le niveau musical modeste, tous ont apprécié ces moments de partage.

Ré-ouverture le 1^{er} avril 2024

Pour tout renseignement ou réservation :
03 86 47 56 99 - camping.ligny89@gmail.com
<https://camping.mairie-ligny-le-chatel-89.fr>

Bibliothèque Municipale

25 grande rue (sous le porche)

La bibliothèque vous ouvre ses portes deux fois par semaine :
le lundi de 17 à 19 h et le mercredi de 14 à 19 h.

Une équipe à votre service

L'équipe de la bibliothèque composée de Patricia, Michèle, Florent et Emmanuelle vous propose des milliers d'ouvrages sur place ou à réserver en ligne. Ils sauront vous conseiller et vous orienter. Vous pouvez également partager vos coups de cœur et vos préférences, qui seront intégrés aux prochaines commandes. Le tout pour quelques euros par an.

L'ensemble des ouvrages que vous pouvez emprunter sont issus de deux fonds :

- ◆ **le fonds local** : > environ 4 000 ouvrages disponibles à la bibliothèque de Ligny-le-Châtel.
> La liste est consultable sur <https://ligny-le-chatel.bibli.fr/>
> **vous pouvez réserver vos livres en ligne ou sur place**

En cette fin d'année 2023, nos bibliothécaires sont allés vous dénicher 200 nouveaux ouvrages de toute nature : albums pour enfants, bandes-dessinées, mangas, romans, documentaires, biographies... il y en a pour tous les goûts !

- ◆ **le fonds départemental** > dont une partie reste 6 mois à Ligny, par roulement
> l'ensemble est consultable sur <https://colybris89.yonne.fr/catalogue>
> vous pouvez réserver sur l'ensemble du fonds auprès de nos bibliothécaires, une navette passe tous les 15 jours pour apporter les livres réservés.

Le printemps des poètes

La bibliothèque participera au Printemps de poètes, manifestation nationale qui a pour vocation de sensibiliser à la poésie. Cette année, le thème est « La Grâce ». Les adolescents sont invités à venir pour s'exprimer.

Enfin, **la bibliothèque fêtera ses 10 ans** cette année. Mais nous en reparlerons dans le prochain bulletin...





MARCHÉ COUVERT



Rendez-vous en mars pour la réouverture du marché de producteurs !

Une pause nécessaire

Vous l'avez peut-être remarqué, le marché de producteurs est en pause hivernale. De nombreux producteurs sont en pause forcée de par la saisonnalité de leur activité ou bien parce qu'ils ont besoin de repos après la période intense des fêtes de fin d'année.

Alors plutôt que de maintenir son activité avec trois exposants nous vous proposons une réouverture le vendredi 1^{er} mars. Notez la date dans l'agenda, car nous vous préparons quelques animations pour cette date.



Des nouveautés

De nouveaux exposants font régulièrement leur apparition, comme Samuel et son étal d'épicerie fine qui propose notamment des produits du pays d'Othe ou de la Drôme. D'autres étoffent leur gamme comme Thibaut de l'Etang d'Or et ses nouvelles tartinades miel-noisettes ou miel-cacahouète. De quoi re-découvrir et dynamiser l'offre de nos producteurs locaux.

Marché de Noël

Vous avez réservé un très bel accueil à notre marché de Noël et à notre vente groupée d'agrumes bio. Merci ! Ces initiatives seront sûrement renouvelées en 2024.

Fin de l'affiche

Depuis plusieurs semaines, nous ne diffusons plus l'affiche des producteurs. Il ne s'agissait pas d'un oubli mais d'un essai. D'une part, il y avait toujours des changements de dernière minute et d'autre part, on préfère vous laisser la surprise des exposants présents !

Bientôt 3 ans !

Le marché couvert va bientôt fêter ses 3 ans : et nous en sommes ravis. Afin de le faire perdurer, nous vous proposons de nous aider à son amélioration en répondant à ce court questionnaire à nous déposer en mairie (également disponible en ligne sur la page Facebook du marché). Merci de votre contribution !

✂-----

Questionnaire :

Comment définiriez-vous votre fréquentation du marché ?

- Je viens au marché régulièrement
- Je viens occasionnellement
- J'étais client(e) mais n'y viens plus
- Je ne m'y rends jamais

Souhaitez-vous revoir le marché au grand lavoir durant la période estivale ?

- Oui
- Non, je préfère l'emplacement avenue de Chablis toute l'année

Vos suggestions pour améliorer l'offre du marché :

La Page des Ecoles

Parallèlement au travail en classe, les élèves profitent de sorties et d'intervenants pour illustrer leurs apprentissages.

Fin septembre, toutes les classes de Ligny (sauf les tout-petits) sont allées dans les vignes à l'occasion des vendanges. Ils ont également observé le travail au chai, au domaine Garnier.



Mi-octobre, l'école de musique de Chablis est venue présenter un conte musical pour piano et flûte (*Les voyages du P'tit Fluté*) et un conte musical pour guitare (*Galibert et les lutins*).

Fin décembre, spectacle théâtral de Noël des classes primaire de Ligny ainsi que celle de Varennes



Fin décembre, fête de Noël dans le nouveau bâtiment : les enfants avaient déposé leurs chaussons au pied du sapin. Le Père Noël est passé pendant la nuit. Les élèves présentent des chants de Noël aux autres classes.

A noter que les CM1 et les CM2 sont en classe de neige à Morzine du 14 au 19 janvier.

Vie de la résidence

Une soixantaine de personnes sont accueillies au sein de la résidence. La capacité est réduite en raison des travaux. Une fois ceux-ci terminés, 89 chambres pour 91 places seront disponibles (soit 2 chambres doubles pour les couples). Un nouveau technicien de maintenance a été embauché. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Animations

79 % des résidents participent à au moins une animation par semaine. L'équipe s'attache à entretenir un maximum de lien social entre les résidents y compris avec les personnes extérieures.

Un nouvel animal de compagnie vit auprès des résidents. « Rio », chien affectueux, bénéficie des câlins et le rend bien !

Point sur les travaux

En début de l'année 2024, la deuxième phase de réhabilitation (ancien foyer logement) sera achevée. Au printemps, la résidence organisera une porte ouverte afin de vous faire découvrir ces nouveaux locaux. Débutera ensuite, la 3^{ème} phase avec une modernisation de toutes les salles de bains individuelles.

Un accueil adapté

Ces travaux qui animent Ligny-le-Châtel vont permettre de proposer une résidence avec des chambres spacieuses et adaptées et par la suite un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA).

Le rôle du PASA est d'accueillir, prendre en charge et divertir des personnes âgées atteintes d'Alzheimer ou maladies apparentées tout au long de la journée dans des conditions spécifiques.



Résidence mutualiste - 03.86.49.84.00 - gaston-houssier@vyv3.fr



L'activité de notre association a été encore importante en 2023. Cela montre le besoin de services à domicile pour se maintenir et se sentir bien chez soi, que ce soit après une hospitalisation, pour accompagner la parentalité ou encore quand l'âge diminue l'autonomie.

Notre association intervient sur une dizaine de communes dont Ligny-le-Châtel pour un tiers de l'activité.

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour faire le lien avec les bénéficiaires. Le bénévole peut être le premier contact pour un voisin, une connaissance ou toute autre personne qui souhaite bénéficier des services de l'ADMR. Le bénévole participe à la vie de l'ADMR comme par exemple distribuer les factures et les plannings chez les clients. Il s'agit d'un rôle enrichissant humainement et qui ne nécessite aucune compétence particulière.

Par ailleurs nous recrutons des aides à domicile, toute l'année et sur toutes les communes de notre périmètre d'intervention. Il s'agit d'un métier humain, de contact et où l'on se sent vraiment utile. Ce travail peut être à temps partiel ou à plein temps. Les employé(e)s bénéficient de formation dans de nombreux domaines (posture, comportements vis-à-vis des clients, hygiène...). N'hésitez pas à venir vous renseigner !



Accueil physique : Mercredi de 14 h à 17 h

Accueil téléphonique + prise de RDV: du Lundi au Vendredi 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

29 Bis Grande Rue 89144 LIGNY LE CHATEL / Tel : 03 86 98 01 41 / Mail : mdsligny@fedes9.admr.org

Le réseau départemental de l'ADMR est certifié NF SERVICES A LA PERSONNE.

Tous les services de l'ADMR permettent une réduction ou un crédit d'impôts égal à 50 % des sommes restant à charge.

Comité de Jumelage Ligny-le-Châtel - Riol

Riol - Ligny-le-Châtel à vélo !



Nos deux villages sont jumelés depuis plus de 30 ans et nous nous retrouvons chaque année à Riols ou bien à Ligny. Cette année, nos amis de Riols sont venus en mai. (voir bulletin précédent)

Courant juin, Matthias Kaster, le président du comité de jumelage à Riols nous a présenté son projet pour l'automne : revenir à Ligny mais à vélo cette fois-ci avec son épouse Roswitha. Beau défi !

Qu'à cela ne tienne... ici Pierre Jovignot a voulu relever le défi, et faire le chemin avec eux. Un peu d'entraînement ...et hop, le lundi 2 octobre voilà Pierre et son vélo dans le train ; direction Thionville pour retrouver Roswitha et Matthias avant le départ vers Ligny le 3 octobre.

La météo a été clémente et nos 3 cyclistes ont pu découvrir les vélos-routes champêtres de France sous le soleil majoritairement.

Le trajet s'est fait en quatre jours intenses : avec des haltes conviviales dans les restaurants ou autour d'un beau pique-nique ainsi que dans des chambres d'hôtes accueillantes. Et c'est avec un grand plaisir que nous les avons accueillis le vendredi en fin d'après-midi et félicités pour ce beau voyage et la performance physique !

En soirée, nous nous sommes tous retrouvés aux Prés-du-Bois. Les cyclistes nous ont raconté leur voyage et nous avons partagé un repas confectionné par toutes et tous.

Enfin Roswitha, Matthias et leurs vélos sont repartis pour Riols par le train cette fois ; en se remémorant ces quelques jours passés à pédaler.

Pour 2024, nous sommes invités à Riols....

Enfin... pour l'instant on y va en voitures.... Donc n'hésitez pas à nous accompagner !...

Contact : la présidente, Agnès CHAMILLARD - 06.78.27.52.72



Club de l'Amitié

tous les jeudis après-midi à la salle des fêtes

Après avoir participé au marché estival le 7 juillet dernier, le club a fait une pause bien méritée.

Nos activités ont repris à la rentrée, dans la joie de se retrouver et la bonne humeur.

Le 26 novembre, nous avons organisé la traditionnelle exposition à la salle des fêtes (voir photo). Un moment toujours agréable où nous sommes fier(e)s de montrer nos réalisations.

Le 15 décembre, nous avons également participé au marché de Noël. L'occasion de proposer nos fabrications pour mettre sous le sapin.

Nous sommes à la recherche de personnes qui aiment coudre et qui seraient prêt(e)s à partager leurs idées et leur savoir-faire de la couture.

Enfin, courant mai, nous ferons une sortie pour visiter et profiter du beau temps. Le lieu n'est pas encore choisi.

Tout nouvel adhérent est bienvenu : Contactez la présidente, Odette PERRET au 03.86.47.48.32



Le club de tennis de table de Varennes s'entraîne, joue et propose ses activités au gymnase situé à **Ligny-le-Châtel**. Un tiers de ses membres sont des linéens. Leur publication a donc été naturellement insérée dans ce bulletin municipal.

TENNIS DE TABLE de Varennes

✉: tennisetablevarennes@gmail.com

📘 : Tennis de table de Varennes

Le club a démarré la saison avec un nombre de licenciés en légère augmentation (63 licenciés) :

- au baby-ping, 8 enfants de 5 à 7 ans s'initient à la pratique par des jeux et des exercices ludiques
- les 8 - 12 ans apprennent les bases techniques et les subtilités du tennis de table. Le groupe comprend 10 joueurs et joueuses.
- les 13 - 16 ans se perfectionnent et certains commencent à intégrer les équipes adultes. Ils sont 12 garçons.

Une majorité des jeunes participent au championnat individuel, qui mélange tous les âges, enfants jusqu'aux vétérans.

- Chez les adultes, le club a aligné 4 équipes en championnat départemental UFOLEP, une dans chaque niveau (Excellence, Promotion, Honneur et Départemental 1). Elles ont connu des fortunes diverses mais toujours dans la convivialité.

Certains adultes participent également au championnat individuel.



Nous avons eu la joie d'accueillir le 1^{er} challenge Jeunes organisé par l'UFOLEP. 24 participants dont 16 de notre club ! Vincelles et Tonnerre étaient également représentés. Ce challenge a été remporté par Mahé CHARLIER de notre club. Le 2^{ème} challenge aura lieu le 21 janvier, toujours à Ligny-le-Châtel.

Entraînements encadrés :

Baby Ping (5 à 7 ans) le mercredi de 17h15 à 18 h

Jeunes (8 à 16 ans) le mercredi de 18h15 à 19h15

Adultes (tous niveaux) le mercredi de 19h30 à 20h30

Entraînements libres : lundi de 20h à 22h / mercredi de 20h30 à 22h



JUDO Adultes & enfant

TAÏSO

Courriel : judo-club.ligny@laposte.net

Site internet : <http://judoclub-ligny-le-chatel.ffjudo.com>

Téléphone : 06.77.80.44.88

Eveil Judo (4 à 5 ans) : activité ludique et conviviale axée sur le développement physique et intellectuel.

L'école de Judo (6 ans et plus) : véritable sport éducatif, le Judo permet à chacun de devenir plus adroit, plus souple, plus fort mais aussi d'apprendre à respecter des règles, découvrir l'entraide, évaluer ses forces et ses faiblesses pour progresser.

Le Taïso (adultes) : entretien corporel japonais pour les adultes à la recherche de bien-être : Débutant, sportif ou non sportif, le Taïso est une alternative ludique aux nombreux sports de remise en forme.

Le club compte une cinquantaine de licenciés. Les entraînements ont lieu au dojo de Ligny-le-Châtel.

Reprise des cours en septembre :

mardi de 17h30 à 18h15 (éveil 4 - 5 ans)

jeudi de 18h30 à 20h00 (8 ans et plus)

mardi de 18h15 à 19h15 (6 - 7 ans)

jeudi de 20h00 à 21h00 : Taïso

mardi de 19h15 à 20h30 (école de Judo, à partir de 8 ans)





Avenir sportif du Serein



Le club compte plus de 130 licenciés, toutes catégories confondues.

Les plus jeunes

Nous accueillons les enfants de la catégorie U6/U7 le mercredi, ils sont entraînés par Laure DEPUYDT.

Les U8/U9 s'entraînent également le mercredi à Ligny sous la conduite d'Anthony PANET.

À cet âge, la découverte du sport collectif et le plaisir sont les objectifs premiers.

Faute d'un nombre suffisant de joueurs, le club ne dispose pas de catégorie U11.



Les ados

Les U13, les U15 et les U18 : les équipes sont en entente avec le club de Varennes. Cela permet de disposer d'équipes complètes. De plus ces jeunes se connaissent bien depuis l'enfance. Esprit d'équipe et camaraderie au rendez-vous !!

A noter que cette entente fonctionne bien puisque les U15 et les U18 ont chacun fini 2^{ème} de leur poule.

Les seniors masculins

Deux équipes seniors masculines qui disputent les championnats de Départemental 3 et Départemental 4.

Pour les seniors, l'objectif est la montée de l'équipe première avec également la volonté d'intégrer au mieux les U18.

Le groupe sénior est entraîné par Béranger PARIGOT.



Les féminines

Le club a la chance de disposer d'une équipe féminines forte d'un groupe de 24 joueuses !

Vous pouvez les supporter à Pontigny. L'équipe fait de bons résultats et jouera en deuxième partie de saison dans un groupe de bon niveau.

Côté extra-sportif

Une manifestation est envisagé au printemps.

Merci à tous les bénévoles qui font vivre notre club, aux parents qui jouent le jeu d'accompagner leurs enfants et à tous les joueurs et joueuses pour leur implication.

Nous sommes toujours à la recherche de jeunes de 5 à 18 ans afin de continuer à faire vivre l'association ainsi que des bénévoles.

Nos dirigeants

LAROCHE FREDERIC, président	06 89 73 40 62
GOURDET LAURENT, vice-président.....	06 03 94 47 82
MAXHEIM SEBASTIEN, directeur technique	06 42 24 80 60
BASILE BAPTISTE, responsable jeunes	06 49 56 36 02
GOUOT ANTHONY, responsable U15	06 38 89 90 01
PANET ANTHONY, responsable U8/U9	06 31 37 68 68
DEPUYDT LAURE, responsable U6/U7	06 18 03 00 09

Les Tonic's girls

Notre association, affiliée à la fédération française de gymnastique, regroupe 49 adhérents répartis en deux groupes encadrés par un éducateur diplômé.

Certain(e)s pratiquent la gymnastique douce le mardi matin. Cette activité permet de faire travailler tout son corps, d'entretenir sa souplesse et son équilibre. Il s'agit d'une très bonne pratique pour garder la forme !

Le second groupe se retrouve le mercredi soir pour une séance dynamique. Au programme : exercices de cardio, renforcement musculaire, étirements, le tout dans la bonne ambiance.

Au gymnase de Ligny-le-Châtel

le mardi de 11h à 12h pour la gym douce / le mercredi de 19h30 à 20h30 pour la gym tonique

Contact : Mélanie DEBOUDT (présidente) - 06.49.49.84.34—m.deboudt9@gmail.com

Patricia PARENT (trésorière) - 06.41.28.20.20

Du changement à la Pétanque

Après une dissolution du club loisirs par l'ancien bureau en décembre 2022, le club loisirs a été relancé cet été 2023 et a enregistré 45 adhérents.

En novembre 2023, démission du bureau FFPJP et élection d'un nouveau bureau.

Les deux associations offrent le choix de rencontrer d'autres pratiquants pour la convivialité mais aussi de pouvoir rentrer dans la compétition. Vous êtes les bienvenus.

PRÉSIDENT FFPJP : Hervé COMBES 06.78.67.00.87

PRÉSIDENTE LOISIRS : Nathalie MATHIEU 06.70.89.38.27



Depuis 1997, l'association icaunaise intervient dans tout le département grâce à la participation de bénévoles qui donnent de leur temps pour les animaux en détresse. « Respectons » est reconnue d'intérêt général.

L'adoption doit rester un acte réfléchi, sachant que cela entraîne des dépenses, une demande de patience et de temps afin que tout le monde trouve sa place.

Toutes personnes voulant s'investir pour la cause animale peuvent appeler Micheline ou Patrice au 06.07.64.11.72

Ou le responsable de l'association Patrick 06.07.65.60.72

Le Porte Lanterne

Atelier théâtre pour enfants et adultes

Cette année Le Porte-lanterne poursuit ses activités avec un atelier enfants à Ligny tous les mardis soirs de 17h45 à 19h15. Une quinzaine d'enfants se retrouve chaque semaine avec grand plaisir et travaille pour la fin d'année sur une pièce plus longue et plus conséquente que d'habitude dans le but de la jouer peut-être dans d'autres villages alentours (écoles ou salle des fêtes). Une représentation sera organisée à la salle des fêtes de Ligny en fin d'année scolaire, ainsi qu'à l'école, si les conditions le permettent.



Le Porte-lanterne est également intervenu pour deux classes du RPI ce premier trimestre afin de préparer le spectacle de Noël et interviendra dans une autre classe de maternelle pour un spectacle fin mars.

En mars se tiendra également le Printemps des poètes sur le thème de la grâce en partenariat avec la bibliothèque de Ligny-le-Châtel et La Gidouille de Chablis.

Cette année, un groupe adolescents-adultes débutants s'est formé à Chablis en partenariat avec la Gidouille tous les mercredis de 19h30 à 20h30. Il est ouvert à tous à partir de 14 ans.

Le Porte-lanterne produira aussi un spectacle professionnel théâtral et musical en cours d'année sur le thème des Tziganes.

Bonne saison théâtrale à tous. Et rendez-vous aux spectacles !

Pour de plus amples renseignements, si vous souhaitez pratiquer le théâtre, Emmanuelle HAHN, 06 14 93 27 79.

LES AMIS DU PATRIMOINE Association qui œuvre pour l'entretien et la valorisation du Patrimoine.

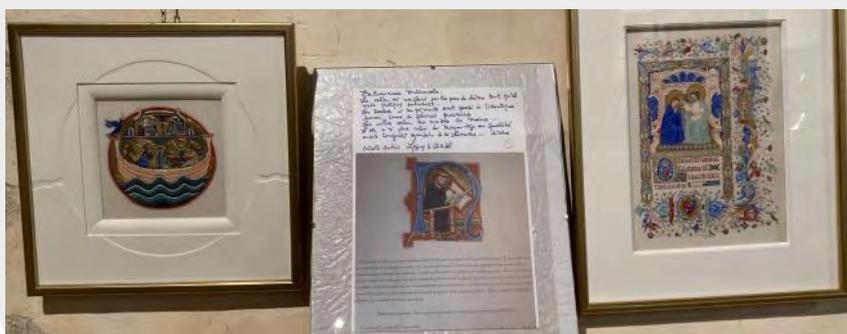
Comme tous les étés, les bénévoles de l'association ont ouvert les portes de l'église tous les jours. Elles ont accueilli plusieurs centaines de visiteurs. Un grand merci à elles !



Le 15 septembre, en préambule des Journées du Patrimoine, l'association a organisé une visite guidée de l'église et de ses abords.

Durant le week-end des 16 et 17 septembre, conjointement au vide-greniers organisé par le comité des fêtes, les Amis du Patrimoine ont proposé aux artisans d'art de la commune de présenter leurs métiers.

Etaient ainsi présents : Sarah VERRIERE, céramiste ; Eric TACCONE, tailleur de pierre ; Nicole AUTIN, enlumineuse et Bertrand BEAU, menuisier-ébéniste. Les visiteurs ont pu partager leur passion pour leur travail et la valeur de ces métiers garants de notre riche patrimoine. Les plus jeunes ont même pu s'essayer à la poterie ou à la taille de pierre.



Jeunes Sapeurs Pompiers

Au sein de la section de jeunes sapeurs-pompiers (JSP) de Ligny-le-Châtel, la flamme de l'engagement brille avec éclat. Actuellement, nous ne comptons pas moins de 25 jeunes âgés de 13 à 16 ans qui viennent apprendre le métier de sapeurs-pompiers tous les samedi matin de 8h à 12h. Nous pouvons également souligner leur présence lors des commémorations telles que le 11 novembre mais aussi le 9 décembre lors de la porte-ouverte du centre d'incendie et de secours organisée au profit de l'AFM Téléthon.

Les JSP de 1^{ère} année ont brillamment obtenu leur formation de prévention et secours civiques de niveau 1.

Après trois ans de formations, les 8 JSP de 3^{ème} année sont sur le point de franchir une étape cruciale en passant le Brevet de Jeunes Sapeurs-Pompiers au mois de juin. A la suite du brevet, leur détermination et leur dévouement les guideront ensuite dans l'activité de sapeurs-pompiers volontaire.

Dans une perspective prometteuse, nous planifions un recrutement avant les grandes vacances d'été. Cette initiative vise un perpétuel renouvellement de notre effectif de jeunes sapeurs-pompiers chaque année.



Amicale des Sapeurs-Pompiers

Les Sapeurs-Pompiers de Ligny-le-Châtel vous souhaitent une belle et heureuse année 2024.

L'année 2023 a été marquée par des moments forts pour l'amicale des sapeurs-pompiers de Ligny-le-Châtel illustrant notre engagement communautaire et notre esprit de camaraderie.

Lors du traditionnel feu d'artifice de la commune du 13 juillet, notre stand de restauration a été le point de ralliement incontournable. La chaleur de la camaraderie s'est mêlée aux festivités, créant des souvenirs inoubliables.

Un autre moment clé a été la visite du jumelage de RIOL, cette rencontre a permis de passer un agréable week-end riche en émotions et sous le signe de l'amitié apprécié de tous.

L'après-midi porte ouverte au profit du Téléthon, organisée le samedi 9 décembre au centre de secours a été, grâce à vous, une belle réussite et a permis de faire un don remarquable de 500 € pour l'AFM téléthon.



La Sainte-Barbe a été l'occasion de mettre à l'honneur les sapeurs-pompiers qui se sont distingués au cours de l'année. Cette cérémonie a souligné le dévouement exceptionnel de nos membres, mettant en lumière leur courage et leur sacrifice.

Nous remercions l'ensemble des habitants de Ligny-le-Châtel de l'accueil qui nous a été réservé lors de notre traditionnelle tournée de calendriers.

Prenez soins de vous et de vos proches.

Le Président, Lucas ROY, et son bureau

La sécurité civile vous informe

Savez-vous que l'organisation de manifestations, défilés ou rassemblements sur la voie publique est soumis à déclaration ?

Vous êtes **responsable d'une association** et vous souhaitez organiser une manifestation temporaire sur la voie publique (autre qu'une compétition sportive) ? Dans tous les cas, vous devez déclarer **préalablement** la manifestation envisagée au maire par **un dossier de déclaration**.

La déclaration préalable doit préciser les informations suivantes :

- Coordonnées de l'association à l'initiative de la manifestation (nom, adresse, téléphone, nom et adresse du représentant légal)
- Nom, prénom, adresse (et moyens de contact : numéro de téléphone, adresse mail) des organisateurs de la manifestation
- Objet de la manifestation
- Lieu(x) de la manifestation
- Date et heures de début et de fin
- Itinéraire si la manifestation implique le déplacement de personnes (défilé, cortège)
- Estimation du nombre de participants attendus
- Descriptif des dispositifs de sécurité mis en place

Particularités de la manifestation (déploiement de banderoles, installation d'une sonorisation, etc.)

La déclaration doit être signée par au moins un des organisateurs de l'événement

Exemple de dossier : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2237>

COMMENT ÉVITER UN INCENDIE CHEZ SOI ?

Les bons gestes pour limiter les risques pour toute la famille.

- Faites entretenir la cheminée et les conduits au minimum une fois par an.
- Faites entretenir et contrôler régulièrement les installations de gaz et d'électricité.
- Ne fumez pas au lit.
- Ne branchez pas trop d'appareils sur la même prise, évitez les multiprises.
- Soyez vigilants lors de l'usage d'appareils électriques chauffants.
- Mettez allumettes et briquets hors de portée des enfants.
- Si possible, ayez un extincteur à votre domicile et faites-le vérifier chaque année.
- Ne rechargez pas votre téléphone/smartphone ou tablette sur un support inflammable (lit, canapé, moquette...).
- N'utilisez jamais d'alcool ou d'essence pour allumer les braises d'un barbecue ou d'un feu de cheminée.
- Ne laissez pas les enfants jouer avec le feu.
- Éloignez les produits inflammables des sources de chaleur (convecteurs, ampoules électriques, plaques chauffantes...)

DGSCGC/Communication/Infographie : Bruno Lemalstre/Sécurité civile, Février 2019.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DE LA GESTION DES CRISES

Pour traverser le Serein et ainsi se rendre sur la rive gauche, il y a toujours eu un pont. Mais l'évolution de nos modes de déplacement a engendré une nécessaire modernisation de cet ouvrage.

En 1140, une charte parle d'un pont neuf. Il succédait sans doute à un ouvrage devenu vétuste.

En 1520, on dit le Pont de Méré. Il s'agit de Méré-sur-l'eau, hameau dépendant de Ligny qui fut détruit pendant la guerre de Cent-ans. Il ne subsiste aujourd'hui que la source, le long de la route qui va à Pontigny par la ferme de Beugnon.

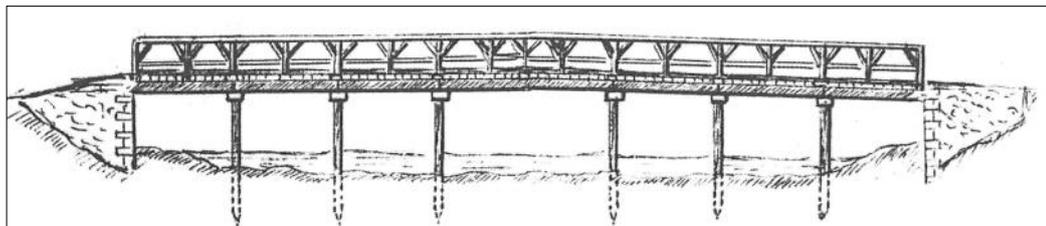
Vers 1765, le pont devenait dangereux et nécessitait des réparations. Mais la décision tardait et les finances manquaient. Le pont se situait alors plus en amont (au droit de l'actuel camping).

Le pont de 1775

En 1773, faute de moyens, on demande à un architecte de concevoir une passerelle de 55 m, pour piétons et qui serait accrochée aux structures de l'ancien pont. Cette solution ne satisfait pas la population qui veut pouvoir passer avec des attelages. L'architecte propose alors de construire un pont plus en aval, à l'emplacement de l'actuel ouvrage. A cet endroit, il n'y a que 30 m à franchir entre les deux rives, ce qui réduisait le coût. Le 30 janvier 1774, la population réunie, donne son accord. L'adjudication des travaux est prononcée le 4 juin de la même année.

Il existe aux Archives Départementales, un exemplaire du devis mais les plans ont disparu. En 1978, grâce au descriptif détaillé, Monsieur VALOT a réalisé le croquis ci-dessous.

Ce pont s'élevait à 3,25 m au dessus de la rivière au centre et à 2,90 m au niveau droit des culées. La chaussée était formée d'une couche de 30 cm de sable bombée au centre pour écouler les eaux de pluie. Le passage des roues créant des ornières, un entretien régulier était nécessaire pour éviter les infiltrations sur le bois de la structure.



Assez vite, l'état de ce pont de planches fait l'objet de nombreuses inquiétudes et nécessite des réparations en 1790. En 1811, le Maire est autorisé à acheter du bois pour reprendre une poutre et trois piliers.

Le pont de 1825

En 1822, le Conseil étudie et accepte un devis prévoyant la reconstruction du pont. En 1824, on se satisfait de l'avancement des travaux et l'ouvrage est achevé en 1825. Toutefois, le coût est plus important que prévu et la réception n'est pas prononcée. Une procédure judiciaire contre l'entreprise durera jusqu'en 1838.

En 1855, le Conseil prend connaissance d'un projet du Département pour une reconstruction du Pont de Planches. Les exigences techniques et la répartition de la charge financière repoussent la concrétisation de ce projet.



Le pont de 1892

Il faudra attendre 1892 pour que le pont soit reconstruit. Il ne comprend plus qu'un pilier central et sa charpente métallique peut supporter de lourds tonnages. Il profitera d'une cure de jouvence en 1972. On y ajoutera également une passerelle piétonne sur le côté amont.

On peut encore voir un ouvrage similaire aujourd'hui, à Chichée, direction Tonnerre.

Le pont de 1998

Dans les années 1990, des désordres sont constatés sur les parties sous chaussée. En effet l'absence d'étanchéité provoque de la corrosion sur la charpente métallique. La solution retenue est de conserver le pilier central et les deux appuis de chaque rive (qui datent de 1892), ce qui évite toute modification sur la rivière. La structure sera en béton armé de type intrados convexe (arrondi en dessous). On en profite pour intégrer les réseaux (EDF, PTT...) dans la structure du pont.





SAINT VINCENT 2026

LIGNY-LE-CHÂTEL

Les 7 et 8 février 2026, notre commune accueillera la Saint-Vincent Tournante du Chablisien. Après deux premières réunions de lancement en juin et la création d'un comité, le travail des bénévoles rentre dans sa phase concrète.

Deux autres réunions ont eu lieu les 17 octobre et 15 novembre, ainsi qu'une réunion publique le 18 décembre.

Cuvée spéciale

Afin de confectionner la cuvée de la Saint-Vincent, les viticulteurs locaux ont été sollicités pour offrir quelques hectolitres de jus. 56 hectolitres ont déjà été collectés. Merci aux généreux donateurs, dont certains ne sont pas de la commune !

Bouteilles et étiquettes

La Maison Martenot a décidé d'offrir 9 000 bouteilles vides pour l'évènement et l'entreprise Lucas Etiquette de Tonnerre fournirait gratuitement les impressions nécessaires à la Saint-Vincent. Un grand merci à ces entreprises !

Un double thème

Lors de la réunion publique du 18 décembre, il a été exposé que les membres du comité ont retenu le thème de la nature et de mettre également en avant les métiers traditionnels autour de la vigne.

Une déclinaison par quartiers

La décoration de la commune, élément remarquable des Saint-Vincent, sera organisée par quartiers :

- > Quartier 1 : Rues des Bordes, des pastoureaux, de l'Etang de la Reine et de la Maladière
- > Quartier 2 : Lotissement Beauregard et rue des Chappes Guère
- > Quartier 3 : Avenues du Mez et Galifranc et rue Reine de Sicile
- > Quartier 4 : Lotissement Champ Pommard
- > Quartier 5 : Rues du Carrouge, des Foulons, des Ricailles, des Juifs et des Moulins
- > Quartier 6 : Rues du Château, de la Vicomté, Notre-Dame et Verger Cageot
- > Quartier 7 : Petite et Grande rue et rues adjacentes
- > Quartier 8 : Rues Guy Dupas et des Fossés, route de Varennes et chemin de Méré
- > Quartier 9 : Avenue de Chablis et de la Noue-Marrou, rue Maison Dieu, quartier du Faubourg
- > Les Prés-du-Bois
- > Lordonnois

Participez !

Le comité invite tous les habitants à participer, notamment à la décoration de leur quartier. Par ailleurs, nous recherchons des référents pour les quartiers 1, 4 et 8 ainsi que pour Lordonnois. N'hésitez à nous contacter pour faire de cette fête votre Saint-Vincent !

Une Saint-Vincent, par tous, pour tous

Le comité souhaite associer un maximum de partenaires locaux :

- > les écoles seront sollicitées pour que les élèves participent à la décoration
- > l'accueil périscolaire et le centre de loisirs de Pontigny seront invités à s'impliquer également dans la décoration
- > les associations locales pourront prendre part à l'évènement selon des modalités à préciser

Contacts

- Xavier GARNIER (Président) - 06.75.19.56.44 - xavier@chablis-garnier.com
- Jérôme GARNIER (Vice-président) - 06.75.19.56.43 - jerome@chablis-garnier.com
- Valérie MORENO (responsable décoration) - 07.88.51.54.56



Calendrier de collecte 2024

Ligny-le-Chatel

JANVIER 2024	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 L Nouvel An	1 J Ella	1 V Aubin	1 L Lundi de Pâques	1 M Fête du travail	1 S Justin
2 M Basile	2 V Prés. du Seigneur	2 S Charles le B.	2 M Sandrine	2 J Boris 18	2 D Blandine
3 M Geneviève	3 S Blaise	3 D Guénolé	3 M Richard	3 V Phil.,Jacq.	3 L Kévin
4 J Odilon 01	4 D Véronique	4 L Casimir	4 J Isidore 14	4 S Sylvain	4 M Clotilde
5 V Edouard	5 L Agathe	5 M Olive	5 V Irène	5 D Judith	5 M Igor 23
6 S Mélaïne	6 M Gaston	6 M Colette 10	6 S Marcellin	6 L Prudence	6 J Norbert
7 D Epiphanie	7 M Eugénie	7 J Félicité	7 D J-B. de la Salle	7 M Gisèle 19	7 V Gilbert
8 L Lucien	8 J Jacqueline 06	8 V Jean de Dieu	8 L Annonciation	8 M Victoire 1945	8 S Médard
9 M Alix	9 V Apolline	9 S Françoise	9 M Gautier	9 J Ascension	9 D Diane
10 M Guillaume 02	10 S Arnaud	10 D Vivien	10 M Fulbert	10 V Solange	10 L Landry
11 J Paulin	11 D ND de Lourdes	11 L Rosine	11 J Stanislas 15	11 S Estelle	11 M Barnabé
12 V Tatiana	12 L Félix	12 M Justine	12 V Jules	12 D Achille	12 M Guy
13 S Yvette	13 M Mardi Gras	13 M Rodrigue 11	13 S Ida	13 L Rolande	13 J Antoine de P. 24
14 D Nina	14 M Valentin 07	14 J Mathilde	14 D Maxime	14 M Mathias	14 V Elisée
15 L Rémi	15 J Claude	15 V Louise	15 L Paterne	15 M Denise 20	15 S Germaine
16 M Marcel	16 V Julienne	16 S Bénédicte	16 M Benoît-Joseph	16 J Honoré	16 D Fêtes de Pères
17 M Roseline 03	17 S Alexis	17 D Patrice	17 M Anicet	17 V Pascal	17 L Hervé
18 J Prisca	18 D Carême	18 L Cyrille	18 J Parfait	18 S Eric	18 M Léonce
19 V Marius	19 L Gabin	19 M Joseph	19 V Emma	19 D Pentecôte	19 M Romuald 25
20 S Sébastien	20 M Aimée	20 M Printemps 12	20 S Odette	20 L L. Pentecôte	20 J Silvère
21 D Agnès	21 M Damien 08	21 J Clémence	21 D Anselme	21 M Constantin	21 V Été
22 L Vincent	22 J Isabelle	22 V Léa	22 L Alexandre	22 M Emile 21	22 S Alban
23 M Barnard	23 V Lazare	23 S Victorien	23 M Georges	23 J Didier	23 D Audrey
24 M François 04	24 S Modeste	24 D Cath. de Suède	24 M Fidèle	24 V Donatien	24 L Jean-Baptiste
25 J Conv. de Paul	25 D Roméo	25 L Humbert	25 J Marc 17	25 S Sophie	25 M Prosper
26 V Paule	26 L Nestor	26 M Larissa	26 V Alida	26 D Fête des Mères	26 M Anthelme 26
27 S Angèle	27 M Honorine	27 M Habib	27 S Zita	27 L Augustin	27 J Fernand
28 D Th. d'Aquin	28 M Romain	28 J Gontran 13	28 D Valérie	28 M Germain	28 V Irénée
29 L Gildas	29 J Auguste 09	29 V Gwladys	29 L Cath. de Sienné	29 M Aymar 22	29 S Pierre-Paul
30 M Martine		30 S Amédée	30 M Robert	30 J Ferdinand	30 D Martial
31 M Marcelle 05		31 D Pâques		31 V Visitation	



Pensez à sortir les bacs / sacs la veille au soir

ATTENTION
jour de collecte décalé...

Service déchets :
03 86 18 91 16
accueil@3cvt.fr

Calendrier de collecte 2024

(Lordonnois (Ligny-le-Chatel) Carisey Pontigny Méré Varennes)
(Uniquement les rues Feuillée, Roncenay et André Merle)

JANVIER 2024	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 L Nouvel An	1 J Ella	1 V Aubin	1 L Lundi de Pâques	1 M Fête du travail	1 S Justin
2 M Basile	2 V Prés. du Seigneur	2 S Charles le B.	2 M Sandrine	2 J Boris	2 D Blandine
3 M Geneviève	3 S Blaise	3 D Guénolé	3 M Richard	3 V Phil.,Jacq.	3 L Kévin
4 J Odilon 01	4 D Véronique	4 L Casimir	4 J Isidore 14	4 S Sylvain	4 M Clotilde
5 V Edouard	5 L Agathe	5 M Olive	5 V Irène	5 D Judith	5 M Igor 23
6 S Mélaïne	6 M Gaston	6 M Colette 10	6 S Marcellin	6 L Prudence	6 J Norbert
7 D Epiphanie	7 M Eugénie	7 J Félicité	7 D J-B. de la Salle	7 M Gisèle 19	7 V Gilbert
8 L Lucien	8 J Jacqueline 06	8 V Jean de Dieu	8 L Annonciation	8 M Victoire 1945	8 S Médard
9 M Alix	9 V Apolline	9 S Françoise	9 M Gautier	9 J Ascension	9 D Diane
10 M Guillaume 02	10 S Arnaud	10 D Vivien	10 M Fulbert	10 V Solange	10 L Landry
11 J Paulin	11 D ND de Lourdes	11 L Rosine	11 J Stanislas 15	11 S Estelle	11 M Barnabé
12 V Tatiana	12 L Félix	12 M Justine	12 V Jules	12 D Achille	12 M Guy
13 S Yvette	13 M Mardi Gras	13 M Rodrigue 11	13 S Ida	13 L Rolande	13 J Antoine de P. 24
14 D Nina	14 M Valentin 07	14 J Mathilde	14 D Maxime	14 M Mathias	14 V Elisée
15 L Rémi	15 J Claude	15 V Louise	15 L Paterne	15 M Denise 20	15 S Germaine
16 M Marcel	16 V Julienne	16 S Bénédicte	16 M Benoît-Joseph	16 J Honoré	16 D Fêtes de Pères
17 M Roseline 03	17 S Alexis	17 D Patrice	17 M Anicet	17 V Pascal	17 L Hervé
18 J Prisca	18 D Carême	18 L Cyrille	18 J Parfait	18 S Eric	18 M Léonce
19 V Marius	19 L Gabin	19 M Joseph	19 V Emma	19 D Pentecôte	19 M Romuald 25
20 S Sébastien	20 M Aimée	20 M Printemps 12	20 S Odette	20 L L. Pentecôte	20 J Silvère
21 D Agnès	21 M Damien 08	21 J Clémence	21 D Anselme	21 M Constantin	21 V Été
22 L Vincent	22 J Isabelle	22 V Léa	22 L Alexandre	22 M Emile 21	22 S Alban
23 M Barnard	23 V Lazare	23 S Victorien	23 M Georges	23 J Didier	23 D Audrey
24 M François 04	24 S Modeste	24 D Cath. de Suède	24 M Fidèle	24 V Donatien	24 L Jean-Baptiste
25 J Conv. de Paul	25 D Roméo	25 L Humbert	25 J Marc 17	25 S Sophie	25 M Prosper
26 V Paule	26 L Nestor	26 M Larissa	26 V Alida	26 D Fête des Mères	26 M Anthelme 26
27 S Angèle	27 M Honorine	27 M Habib	27 S Zita	27 L Augustin	27 J Fernand
28 D Th. d'Aquin	28 M Romain	28 J Gontran 13	28 D Valérie	28 M Germain	28 V Irénée
29 L Gildas	29 J Auguste 09	29 V Gwladys	29 L Cath. de Sienné	29 M Aymar 22	29 S Pierre-Paul
30 M Martine		30 S Amédée	30 M Robert	30 J Ferdinand	30 D Martial
31 M Marcelle 05		31 D Pâques		31 V Visitation	



Pensez à sortir les bacs / sacs la veille au soir

ATTENTION
jour de collecte décalé...

Service déchets :
03 86 18 91 16
accueil@3cvt.fr

ZONE A Bardouy, Bercenay, Charenton-le-Château, Ligny-le-Chatel, Ligny-le-Roi, Ligny-le-Toussain, Ligny-le-Vivier, Ligny-le-Chatel	ZONE B Ligny-le-Chatel, Ligny-le-Roi, Ligny-le-Toussain, Ligny-le-Vivier, Ligny-le-Chatel	ZONE C Ligny-le-Chatel, Ligny-le-Roi, Ligny-le-Toussain, Ligny-le-Vivier, Ligny-le-Chatel
--	---	---